

Intervention de la délégation marocaine

Sur

« la Réforme de l'Enseignement Supérieur Marocain et le Processus de Bologne »

Madame la Présidente

Mesdames et Messieurs les Ministres

**Mesdames et Messieurs Les représentants des pays
européens et partenaires**

Mesdames et Messieurs ;

Le Maroc vous remercie de votre invitation et de l'occasion que vous lui avez donné de présenter dans ce forum l'état d'avancement de sa réforme de l'Enseignement Supérieur qui a été fondée sur les principes de base du processus de Bologne.

Mesdames et Messieurs ;

Le système d'enseignement supérieur au Maroc a fait l'objet en 2000, d'une réforme globale qui a porté essentiellement sur les aspects pédagogiques et de gouvernance. Cette réforme, introduite par une loi ,la loi 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur, consacre et consolide l'autonomie pédagogique, administrative et financière de l'Université et place l'apprenant au centre de la réflexion. C'est sur cette base qu'a été élaborée la nouvelle architecture pédagogique LMD (3,5,8) qui a inscrit notre système d'enseignement supérieur et de recherche dans la mouvance du processus de Bologne. Ce système LMD a permis une refonte des programmes de formation ainsi que des modes d'enseignement et de l'évaluation des connaissances, et a favorisé le développement de la culture et la

pratique de l'évaluation et de l'accréditation, outils indispensables à l'amélioration de la qualité.

Le système LMD a été appliqué de façon progressive depuis l'année universitaire 2003-2004. Trois cohortes du cycle **Licence** ont été diplômées (2006, 2007 et 2008) dans le cadre de ce système et la première cohorte du cycle **Master** a été diplômée en 2008. L'année universitaire 2008-2009 a constitué la dernière étape de la mise en place de l'architecture pédagogique LMD à travers la mise en œuvre de la réforme du cycle de **Doctorat**.

L'adoption du système LMD a été une opportunité pour restructurer les formations et rendre notre système d'enseignement supérieur plus lisible dans l'espace européen, ce qui permet de promouvoir la mobilité des étudiants, des enseignants, des chercheurs et des personnels administratifs. Le système LMD a créé, aussi, la possibilité d'adapter l'offre de formation à l'évolution des besoins de l'économie et de la société à travers l'évaluation et l'accréditation continue des filières.

Par ailleurs, le Maroc est en train d'introduire d'autres mesures pour rapprocher son système d'enseignement supérieur de l'esprit et des objectifs du Processus de Bologne.

Il s'agit notamment de la mise en place du système ECTS et du Supplément au Diplôme pour rendre nos diplômes plus facilement lisibles et comparables.

Mesdames et Messieurs ;

La réforme de l'enseignement supérieur au Maroc fait participer toutes ses ressources humaines : enseignants, étudiants, staff administratif.

Les changements introduits dans le mode de gouvernance des institutions de l'enseignement supérieur ont favorisé la concertation et la participation de tous les acteurs du monde académique.

La contractualisation mise en œuvre depuis cette année constitue une opportunité pour les différents acteurs de contribuer et participer activement à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de développement de leurs institutions.

Ces pratiques d'échange et de dialogue seront renforcés aussi par les transformations induites par la mise en œuvre de l'espace numérique du Travail (ENT) que les établissements marocains commencent à mettre en place.

Cet outil et d'autres ont été développés dans le cadre de la coopération avec les universités européennes avec le soutien de la CPU française et l'Association des universités européennes.

Mesdames et Messieurs ;

Le rapprochement du système d'enseignement supérieur marocain du système européen a permis le développement de la coopération avec des institutions européennes d'enseignement supérieur.

En effet, grâce à la volonté politique et aux différents programmes européens particulièrement le programme Tempus, plusieurs projets de coopération ont été mis en place notamment dans les domaines de l'assurance qualité, le développement des formations professionnalisantes, l'utilisation des TIC, et l'appui à la gouvernance des universités.

En plus de ces projets qui ont permis un échange des expériences et un partage des bonnes pratiques, d'autres actions visant la mobilité des étudiants, des chercheurs et des enseignants se développent progressivement principalement dans le cadre du programme Erasmus Mundus.

Il convient de souligner que notre pays attache une grande importance à la mobilité des enseignants-chercheurs et des étudiants et souhaite, dans ce sens, participer avec l'union européenne à la

construction de réseaux de production et de diffusion de la recherche par le soutien à la coopération scientifique entre institutions de Recherche et de formation doctorale.

Mesdames et Messieurs ;

L'expérience marocaine montre que les chantiers ouverts depuis 2003 ont donné des résultats encourageants qui seront renforcés par la mise en œuvre du Programme d'Urgence 2009-2012 qui vise à accélérer le rythme des réalisations de la réforme. Ce programme a permis d'augmenter les budgets des universités de 40%.

Ces efforts déployés par le Maroc nécessitent d'être soutenus et consolidés par une intensification des échanges et de la coopération avec les différents acteurs de l'enseignement supérieur européen.

Pour le Maroc ce partenariat nécessaire doit, dans les dix années à venir, privilégier, en plus de la formation, la recherche-innovation pour bâtir un espace commun de production des connaissances de haute qualité dans lequel le Maroc souhaite apporter sa contribution .

Merci de votre attention

El Bachir Kouhlani

Directeur de l'Enseignement Supérieur

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur ,de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique

E-mail : bachir.kouhlani@gmail.com

kouhlani@enssup.gov.ma

Tél. 0537 21 76 06

Fax 0537 21 76 07

GSM 0662 12 64 34

Adresse : Rue Idrissi Al Akbar - Hassan, B.P : 4500 - Rabat -Maroc